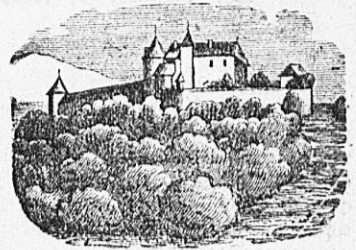




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
 > > 6 mois, > 2 50
 Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
 payable d'avance.
 Prix du numéro : 5 cent.
 On s'abonne dans les bureaux
 de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁴⁵ 2⁴⁰ 8²⁵ ← Bulle, arr. 8⁰⁰ 1³⁵ 4⁵⁵ 10⁵⁸

Prix des annonces et réclames :
 Annonces : Pour le canton,
 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent
 la ligne ou son espace.
 Réclames : 80 cent. la ligne.
 Lettres et argent franco
 de port.

BULLE, le 25 octobre 1895.

Olivier Geinoz.

Au moment de mettre sous presse, une nouvelle, qui, quoique trop prévue, a jeté la tristesse et la douleur dans notre Gruyère, nous arrive de Neirivue, où M. Geinoz, directeur du *Crédit gruyérien*, établissement créé par ses soins et son activité, est décédé hier soir, à dix heures.

Olivier Geinoz était entré dans sa 63^e année. Né à Neirivue, il avait fait ses premières études dans le pays et avait ensuite fait six mois de droit à Berlin. Cette période de vie studieuse dans la cité qui devait devenir plus tard la capitale d'un puissant empire, avait laissé dans ses souvenirs de ces traces que tout étudiant se plaît à évoquer et dont il conte volontiers aux heures familières les épisodes tantôt joyeux tantôt pénibles.

Cette disparition laisse un grand vide sur notre scène politique cantonale et régionale.

Vu l'heure tardive, nous nous réservons de retracer plus au long dans un prochain numéro la biographie de cette grande figure gruyérienne. Pour l'instant, nous nous bornons à rappeler que la carrière de M. Geinoz a été des plus actives et des mieux remplies. Comme tous les hommes d'action à qui la protection officielle est plutôt une chaîne qu'un appui, il n'a jamais pu, bien que profondément conservateur, se prêter aux tyranniques exigences des coteries officielles. C'était l'homme indépendant de naissance qui menait de front ses nombreuses occupations publiques avec d'autres d'un ordre plus modeste. Car Olivier Geinoz a autant honoré notre Gruyère par son expérience d'agronome que par ses nombreuses fonctions. Ses soins au développement de l'élevage ont consacré dans toute la Suisse sa compétence dans cette branche de notre grande industrie régionale.

Parmi les fonctions politiques qu'il a occupées dans sa belle et trop courte carrière, rappelons celle de député au Grand Conseil durant de nombreuses législatures; celle de préfet de la Veveyse et celle de conseiller d'Etat. Il s'est notamment signalé dans l'exercice du pouvoir comme chef du département militaire durant l'intermède de l'armée française de l'Est. En 1873, M. Geinoz prenait la direction du *Crédit gruyérien*.

Nous prenons une part bien large à ce grand deuil public.

L'inhumation aura lieu lundi matin, à 9 heures, à Neirivue.

R. I. P.

Aux électeurs suisses.

Chers concitoyens,

Le 3 novembre prochain, le peuple suisse est appelé à voter sur l'arrêté fédéral concernant la révision des articles militaires de la Constitution fédérale. Le développement de nos institutions militaires est intimement lié au résultat de cette votation populaire.

La Confédération a pour but d'assurer l'indépendance de la patrie contre l'étranger. La Confédération a seule le droit de déclarer la guerre et de conclure la paix.

Si ces dispositions de la Constitution fédérale ne doivent pas rester lettre morte, il faut qu'une armée nationale apte à la guerre et prête à tenir campagne en soit le puissant soutien.

Depuis nombre d'années, le peuple suisse a fait de grands sacrifices pour cette armée, car la liberté et l'indépendance du territoire helvétique ont été de tout temps considérées par la nation comme le but suprême de ses aspirations. Si nous n'entendons pas avoir fait ces sacrifices en pure perte, notre première préoccupation doit être, à l'heure actuelle, d'organiser l'administration de l'armée d'une façon qui lui permette de remplir sa tâche à tous moments et sans défaillance aucune.

Il s'agit de faire disparaître le dualisme existant entre la Confédération et les cantons dans l'administration militaire. Le partage des responsabilités dans ce domaine entraînerait les plus graves dangers.

Il est donc absolument urgent que tout ce qui concerne l'armée soit désormais du seul et exclusif ressort de la Confédération.

La révision de la Constitution votée par les Chambres vise ce but. Elle n'est pas l'œuvre d'un parti politique; elle est le résultat d'une entente commune, à laquelle a contribué l'immense majorité des membres de l'Assemblée fédérale, tous convaincus de la nécessité de cette réforme.

Du reste, partout où des considérations militaires ne s'y opposent, les propositions soumises au peuple concernant l'administration militaire et l'unification

de l'armée font une part équitable aux cantons, aussi bien au point de vue de l'organisation administrative qu'à celui de la formation des unités tactiques.

Les dépenses militaires incombant jusqu'ici aux cantons seront dorénavant couvertes par la Confédération qui, elle, est plus à même de les supporter.

En outre, la Confédération aura le devoir d'assister, avec le concours des cantons, les familles des militaires qui, ensuite de l'absence de leur soutien naturel, se trouvent dans le besoin.

La révision actuelle de la Constitution fédérale ne prévoit absolument aucune aggravation des charges du soldat. Et nous déclarons ici que, quant à nous, nous ne consentirons à une prolongation de la durée du service ni pour les écoles de recrues ni pour les cours de répétition.

Chers concitoyens, l'examen impartial de la réforme militaire projetée amènera chaque citoyen soucieux des intérêts du pays à en connaître la nécessité.

Nous avons le devoir de faire cesser des déficiences et des vices d'organisation, dont les conséquences seraient des plus funestes pour l'avenir de nos institutions militaires et pour le pays tout entier.

C'est là un devoir impérieux. Nous n'y faillirons pas!

Pénétrés de la gravité de la situation et de la responsabilité qui pèse sur nous, nous faisons appel à l'esprit national et aux sentiments patriotiques du peuple suisse en l'engageant à voter le 3 novembre prochain avec conviction

OUI

Que ce jour-là notre cri de ralliement soit :

« Un peuple — Une armée ».
 Vive la patrie suisse!

Au nom du parti libéral-démocratique suisse :
 LE COMITÉ CENTRAL

OLTEN, le 14 octobre 1895.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 111

LA REINE DE L'OR

PAR PAUL D'AIGREMONT

En effet, dans la roche contre laquelle la Reine s'était appuyée, un nouveau filon fut trouvé, et dépassant en richesse tout ce qu'on avait découvert ou exploité jusqu'à ce jour.

— Pourquoi est-elle partie? se demandait souvent Dangely. Pourquoi ne revient-elle pas?... Il me semble que je l'eusse soignée avec joie, et peut-être guérie!...

Bien des mois s'écoulèrent. Enfin, un matin, en s'éveillant, il trouva une petite corbeille de fleurs et de fruits semblable à la première, placée au rebord de sa fenêtre.

Son cœur s'en épanouit, très heureux. Et toute la journée il courut ses chantiers, explora les environs, marcha dans tous les sentiers de la forêt fréquentés d'habitude... Ce fut en vain.

La Reine de l'or n'apparut nulle part. Vers le soir, comme il s'était assis assez loin, sous un arbre immense, fatigué de sa longue course, il s'endormit. An réveil, il était tard; les étoiles brillaient déjà au ciel.

Dans sa crainte d'inquiéter Bernard Leguilloux par son absence, André se leva et voulut rentrer.

Mais ses jambes étaient brisées, une singulière lassitude l'empêchait de marcher aussi rapidement qu'à l'ordinaire.

Peu à peu même, la lourdeur de ses membres augmenta, de singuliers vertiges le prirent, le laissant affalé contre un des buissons de la route, sans volonté, presque incapable d'avancer.

Enfin, après des efforts sans nom et une fatigue très grande il vit loirer dans la nuit les lumières de l'usine.

Encore quelques pas, et il allait atteindre sa maison. Ces quelques pas, il ne fut point capable de les faire.

Ses artères battaient, une sueur abondante coulait de son front qu'un cercle de fer étreignait; sa tête lui faisait un mal affreux; ses membres endoloris lui semblaient comme liés par des chaînes de fer.

Un nouveau vertige le prit. Il allait s'évanouir au seuil même de son jardin, lorsqu'il lui parut reconnaître la voix de Bernard Leguilloux.

— Pour sûr qu'il lui sera arrivé quelque chose... disait le fidèle Breton. Jamais le patron ne s'est ainsi attardé, il faut prendre des fanaux et aller dans la forêt à sa recherche...

Allons, houp! mes enfants, qui m'aime me suive... André réunit toute l'énergie, toute la volonté qui lui restait et essaya de prononcer le nom de son contremaître.

Il ne put qu'articuler un cri indistinct. Mais ce cri ou plutôt cette plainte, l'oreille de Bernard la saisit.

— Ah! tonnerre de Brest!... s'écria-t-il, le chef n'est pas loin d'ici!... Je l'ai entendu!... Mais où est-il, mon Dieu... où est-il?...

Et plus haut, en battant tous les buissons, en regardant derrière chaque touffe de verdure, il cria : — Monsieur André!... Monsieur André!...

Enfin, il se butta au corps inerte de l'ingénieur. — Ah! fit-il en se baissant vers lui, pourvu qu'il ne soit pas blessé, on que quelque satané bête ne l'ait pas mordu!...

Un des ingénieurs américains placés sous les ordres de Dangely fit observer qu'il fallait d'abord l'emporter chez lui, et qu'une fois étendu sur un lit et déshabillé, on se rendrait bien mieux compte de son état.

Bernard perdait la tête, mais il eut toutefois l'intelligence d'écouter ce sage conseil.

Un quart d'heure après, André entouré de ses aides et de

LAINES
 et mi-laines

pour examiner les bonnes mi-laines
 OÙ vous trouverez un joli
 et une marchandise de bonne

ules GREMAUD

FARINES
 comprimé.

roment et de maïs, etc.
 prix réduits.

Bulle. [236]

écoration.

BORRI

TRÈS MODÉRÉS
 on-d'Or. [540]

s meubler

iste, près de la place du Marché
 de bonne qualité. [744]

ce, Bulle,

et-Berthet.

pluies pour dames et messieurs,
 95.

anté, à des prix très réduits.

e nouveauté, à 2 fr. 95.

de mode :

es.

très modérés.
 eille à 20 cent. [24]

de paquet de 1 livre.

s du D' Smid

les affections des oreilles, surdité,
 oreilles, catarrhe et inflammation

ons, picotements et crampes.
 ée, 4 fr.

à Stockhorn. Dépôts : Estavayer,
 mbé, pharm. [508]

A

Décoration.

Prix très modérés.
 Halles, Bulle.

GLASSON

à Bulle.

ux de paille
 nis 40 cent.

nitures.

ssus divers.

ricoter.

caux.

MERCERIE

[262]

SAISSE HYPOTHÉ-

SE seront fermés

r service de pro-

(H3282F) 769



[193]

éditeur.

La revision militaire.

III

Les arguments que font valoir en faveur de la revision les grands journaux quotidiens les moins suspects d'unitarisme sont si nombreux et si probants mis en regard des antiennes vieillies contre Berne, contre la Suisse allemande et contre toutes sortes de fantômes que déplacent et replacent nos systématiques adversaires, que nous devons renoncer à les développer tous et que nous sommes contraints de faire un choix superficiel parmi les plus pénétrants.

Nous reproduisons, par conséquent, ici un passage d'un article paru dans le *National suisse*. Le signataire, M. R. Comtesse, est le conseiller national neuchâtelois qui, à l'assemblée d'Olten, a si énergiquement posé cette réserve que la revision militaire serait bien accueillie à la condition qu'elle n'eût pour conséquence ni une augmentation de durée du service, ni aucune sorte d'aggravation des charges militaires actuellement imposées aux citoyens :

Non, la revision militaire qui est proposée au peuple ne signifie pas une augmentation des charges militaires et ne doit pas se traduire par ce résultat. La revision est faite dans un autre but, dans le but de remédier aux défauts et aux complications que l'expérience a révélés dans notre organisation militaire, de simplifier et d'unifier ce qui doit être pour le meilleur fonctionnement des divers services de l'armée, et de faciliter, par une mobilisation plus rapide que celle que l'on pourrait obtenir aujourd'hui, le passage du pied de paix sur le pied de guerre. Son but, c'est de mettre notre armée dans de meilleures conditions d'ordre, d'unité, d'instruction, de facile et prompt mobilisation et d'obtenir ainsi, avec les sacrifices financiers que nous nous imposons, avec les efforts que nous demandons actuellement aux citoyens et qui ne doivent pas dépasser la limite actuelle, des résultats plus efficaces et plus complets au point de vue de notre puissance décisive.

Puisque nous devons avoir une armée, ne devons-nous pas chercher à la faire aussi bonne que possible? Puisque nous ne pouvons pas échapper à la nécessité d'organiser notre défense, ne devons-nous pas l'organiser le mieux possible? Puisque nous devons fatalement dépenser de l'argent pour assurer cette défense, notre intérêt n'est-il pas de dépenser cet argent de la manière la plus utile pour notre sécurité!

Les dépenses militaires que nous supportons sont suffisamment lourdes et nous ne permettons pas qu'on les augmente. Que cela soit notre volonté à tous que ces dépenses militaires aient pour équivalent une bonne organisation militaire. Voilà bien la question qui est posée devant notre peuple.

Nous entrons maintenant dans la période vive de cette campagne qui s'est ouverte au lendemain du vote sur le monopole des allumettes. Nous avons proclamé alors, et nous sommes conséquents avec nous-mêmes, que nous n'étions ni des fédéralistes à outrance, ni des centralisateurs. Pour nous, tout acte politique mérite d'être examiné et jugé à part. Nous nous soucions peu de ceux qui nous accusent de manquer de logique parce que nous ne serons pas du côté de l'opposition demain comme nous l'avons été hier. Ceux-là sont des politiciens qui se disent en dedans : « Nous boudurons toujours, tant que vous ne nous donnerez pas ce qu'il nous plaît d'exiger. » Mais leur accorde-t-on une chose qu'aussitôt ils en exigent une autre. Hier, on nous proposait une loi qui n'avait pas, à nos yeux, de raison de venir encombrer les rouages fédéraux, nous l'avons rejetée. Aujourd'hui, on nous demande de réformer tout un mécanisme compliqué, enchevêtré de vieilles courroies de transmission. La mécanique constitutionnelle, tout comme l'autre, a fait des progrès chez nous avec le développement des relations entre can-

tons : Aujourd'hui, un grand volant suffit à mettre en marche notre armée que vingt-cinq poulies mal agencées et mal raccordées entre elles mettaient tant bien que mal en mouvement jusqu'à ce jour. Cela fera une économie de graisse et simplifiera toute besogne. Nous en sommes bien fâchés pour les marchands d'huiles et pour les graisseurs, mais l'intérêt de tous avant celui de quelques-uns! C'est pourquoi nous voterons *Oui*.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Berne. — Près de Boncourt (Jura), une enfant d'une huitaine d'années, s'approcha d'un feu allumé dans les champs et ses jupes s'enflammèrent. A ses cris, on accourut, mais les secours furent vains et la pauvre petite mourut dans les plus cruelles souffrances.

— La semaine dernière, à Buchholterberg, près de Thoune, un garçon de 2 ans, ayant voulu boire dans une cuve placée au milieu de la cuisine, eut tombé dans le récipient et s'y est noyé.

— Un chevreuil superbe, qui traversait à toute rapidité le lac de Thoune à la nage, a été saisi par des riverains qui s'étaient lancés à sa poursuite, entre Oberhofen et Guntén.

Uri. — L'enquête au sujet des plaintes portées contre le major Gertsch n'a donné aucun résultat. Il ne sera donné aucune suite à la plainte qui avait été adressée au Conseil fédéral.

Appenzell. — Un maître ramoneur de Leufen s'est tué, l'autre jour, en tombant de la cheminée de l'hôtel de la Couronne qu'il avait été appelé à visiter. Il laisse une veuve et six enfants en bas âge.

St-Gall. — Anselme Schmalz, manoeuvre, s'est présenté devant le juge de paix du cercle d'Eschenbach et lui a déclaré à brûle-pourpoint être l'auteur d'un incendie qui détruisit, il y a 27 ans, une grange dans le canton de Zoug. Schmalz, qui était du reste en état d'ivresse, a ajouté qu'il avait été poussé par les remords à se livrer à la justice, un innocent ayant été condamné à sa place. Le magistrat a dressé procès-verbal de ces aveux tardifs et a fait conduire Anselme Schmalz en prison.

Argovie. — Les deux fils d'un instituteur de Laufenbourg, dont l'un suivait les cours de l'École cantonale, l'autre ceux du séminaire, se sont pris de querelle et le plus jeune a porté à son aîné un coup mortel.

Valais. — Mercredi soir, un assassinat a été commis à Trois-Torrents. Le nommé Julien Defago a été frappé de dix coups de couteau. La police a arrêté, jeudi soir, les nommés P. et V., soupçonnés d'être les coupables.

La victime est à toute extrémité.

ÉTRANGER

France. — Les Chambres viennent de reprendre leurs travaux, les députés sont nombreux; les tribunes sont comblées.

coin de la chambre, et bientôt il dormit à poings fermés. Un long temps s'écoula. Bernard, harassé de fatigue, sommeillait toujours.

Depuis un instant, quelque chose de blanc passait et repassait devant la fenêtre, qu'on avait dû tenir entr'ouverte à cause de la chaleur.

Bientôt une tête couronnée de cheveux blancs se hasarda dans l'ouverture des vitres et, avec des précautions infinies, elle regarda dans l'intérieur de la pièce.

Du lit où était étendu l'ingénieur, les yeux de la Reine de l'or, car c'était elle, se reportèrent sur la natte où Bernard Leguilloux ronflait bruyamment.

Alors la fenêtre s'ouvrit un peu plus, et la folle, passant sur le frêle appui, se trouva dans la chambre d'André.

Elle portait une calebasse à la main. Cette calebasse devait être pleine d'un liquide quelconque, car la Reine la tenait avec des précautions infinies, comme si elle eût eu peur d'en répandre à terre le contenu.

Elle s'approcha du lit du malade. Celui-ci, toujours dévoré de la fièvre, somnolait, les yeux mi-clos et la respiration haletante.

Elle lui tendit la calebasse, mais André n'avait garde de la prendre, car il était à ce gré d'insensibilité profonde où rien de ce qui l'entourait n'était capable d'attirer son attention.

Alors d'une main, la folle souleva la tête de Dangely, tandis que de l'autre elle approchait la calebasse de ses lèvres.

André ne lui obéit pas davantage. Une poignante angoisse se vit alors sur le visage toujours immobile de la malheureuse femme.

Les veines de son front se tendirent outre mesure, ses lèvres remuèrent, quoi qu'il lui fût impossible de proférer aucun son.

Alors ses yeux eurent un éclair. Elle frappa du pied. Tout son être se raidit sous une tension extraordinaire de

M. Brisson, président, envoie un salut aux soldats morts à Madagascar pour la patrie; il loue le corps expéditionnaire, dont la vaillance et la discipline ont triomphé de tous les obstacles. (*Applaudissements unanimes.*)

M. Brisson annonce ensuite qu'il a reçu une trentaine d'interpellations.

CANTON DE FRIBOURG

Subvention fédérale. — Le Conseil fédéral a alloué au canton de Fribourg, pour les travaux de correction de la Veveyse, à Châtel-Saint-Denis, estimés à 125,000 fr., une subvention de 40 % des dépenses réelles, jusqu'à concurrence de la somme maximum de 50,000 fr.

Grands marais. — On écrit de Morat à l'*Intelligenzblatt* de Berne que le Conseil fédéral a acheté 300 poses de terrain au grand marais pour y installer une maison disciplinaire de travail.

Hors de la question. — Décidée à couvrir les aveugles déclamations de son correspondant de Soleure, à propos de l'affaire de Rémiswil, la *Liberté* nous reproche d'arriver un peu tard. Il nous semble que mieux vaut venir tard avec la vérité que d'arriver le premier avec des faussetés. Au reste, nous n'avions point, ainsi que semblerait le croire l'organe officiel, pour but de chercher une querelle oiseuse, mais, chaque fois qu'on jettera des perfidies à la publicité et qu'on se gardera de les rectifier, même après avoir été pris la plume dans le fiel, nous considérerons comme un devoir de relever publiquement ces « erreurs » calculées.

La *Liberté* maintient qu'elle a raison, sans dire où restent maintenant les effets de l'école sans Dieu!

Hier, nous avons vu des gamins abattant des poires à coups de pierres et nous nous sommes également demandé si ce n'était pas là une autre conséquence de l'enseignement laïque...

Bâtiments officiels. — La commune de Tavol a décidé la construction d'un nouveau bâtiment pour les travaux de la préfecture et du tribunal de la Singine.

Industrie laitière. — La société Nestlé, à Payerne, a fait, pour six mois, des achats de lait assez considérables dans les environs de Flamatt et de Fribourg.

Trouaille historique. — Un enfant a trouvé au bout du lac de Morat une pièce d'or datant du XIII^e siècle et portant l'inscription de Saint-Michel. Elle a un poids de 25 fr.

Vendanges. — La récolte des vignes de l'Etat et du Collège est la suivante :

Faverges : 35,935 litres de vin blanc (62,885 en 1894).

Ogoz : 22,506 litres de vin blanc (37,257 en 1894).

Epresses : 2687 litres de vin blanc (4632 en 1894).

Pour cette dernière vigne, il n'est fait mention que de la moitié de la récolte qui revient au Collège.

volonté et, après des balbutiements confus et une contraction nerveuse du visage tout entier, elle finit par dire ce mot :

— Buvéz!

Comme s'il n'eût attendu que cet ordre, le mari de Thérèse allongea les lèvres, et doucement avala le breuvage contenu dans la calebasse que la Reine tenait dans sa petite main.

Il n'avait pas encore terminé, que Bernard Leguilloux, éveillé par le bruit, se dressa subitement sur son séant.

— Ah! tonnerre de bon Dieu! s'écria-t-il en se levant comme un fou, prêt à s'élançer. Qu'est-ce qui se passe donc ici?...

L'ingénieur achevait de vider la calebasse. Avec des précautions infinies la folle maintenant le recon-

chait, arrangeant ses draps et ses oreillers, essayant la sueur de son front, lui prodiguant des soins qu'une femme civilisée seule donne au malade qui lui est confié.

Le contremaître stupéfait la regardait. Quand elle eut terminé, elle se retourna vers Bernard Leguilloux, lui sourit, mit un doigt sur ses lèvres et disparut par la fenêtre ouverte avant qu'il eût été capable de prononcer un mot.

En effet, Bernard avait d'abord été sur le point de sauter sur cette femme qui se permettait d'approcher ainsi de son maître, et brutalement de la jeter dehors.

Mais au moment où il se disposait à exécuter ce beau projet, il avait été frappé des soins exquis qu'elle prodiguait à Dangely.

— On dirait une mère! avait-il pensé aussitôt. En même temps tout ce que les ouvriers du placier disaient d'elle, sa bonté pour les malades, son dévouement en cas d'épidémie, la connaissance qu'elle avait des herbes qui guérissaient, tout cela était revenu à l'esprit du Breton et lui avait inspiré un respect instantané et profond, contre lequel il n'osait pas réagir.

(A suivre.)

Bernard reposait dans sa chambre.

Il était toujours sans connaissance, et une fièvre ardente le brûlait, mais son corps, soigneusement visité, ne portait aucune trace suspecte.

— Il aura pris, par quelque refroidissement subit, un accès de fièvre, dit un des ingénieurs de la mine, qui s'était assez particulièrement occupé de médecine.

— Pourvu que ce ne soit pas un accès de fièvre jaune! s'écria Leguilloux, voyant déjà les choses au pire.

— De fièvre jaune? répéta l'ingénieur; non, il n'en a aucun symptôme; mais il pourrait bien être pris de fièvre pernicieuse, ce qui n'est pas plus gai.

— Et que faire pour l'en guérir, mais l'en guérir au plus tôt?

— Le tenir dans un lieu très aéré d'abord, ensuite lui donner de très fortes doses de quinine et d'une façon très régulière.

— Oh! notre pharmacie n'en manque pas, s'écria le contremaître, et c'est moi qui me charge de l'administrer à M. Dangely et de le veiller.

Le Breton le fit comme il le disait. Mais en dépit de ses soins, en dépit de son dévouement de chien fidèle, la fièvre ne quittait pas André Dangely.

Et le danger, un danger terrible, un danger de mort le menaçait toujours; car depuis plus d'une semaine qu'André s'était endormi sous les arbres de la forêt, ses forces ne revenaient pas, et son délire restait le même.

Il n'avait encore reconnu personne, ni ses employés, ni son contremaître, qui cependant avait tout quitté et tout abandonné pour s'installer au chevet de son lit.

Une nuit, le Breton qui ne s'était pas couché depuis les débuts de la maladie d'André, céda tout à coup à l'extraordinaire fatigue qui était la sienne.

— Le chef a pris sa potion, se dit-il. Il me semble qu'il est plus tranquille, je vais dormir une heure. Après je me réveillerais, et j'aurai les yeux plus clairs pour le soigner.

Il s'étendit alors par terre, sur une natte placée dans un

Quant à la q dans leurs espè premier choix preuve en est a été vendue a

Votation
de l'Union de nombreuse as prononcés à l' cles de la nou

Crédit
Les bur lundi 28 o obsèques GEINOZ, blissement

Mises
L'Office des f en vente aux el 28 octobre matin, à la salle Bulle, une polio 5000 fr. Prix de Bulle, le 22 o 770]

Mises
Pour cause exposerà à ve lundi 4 nov

rapport assuré Les mises au l'après-midi, er Pour renseig ser au notaire

Vente
Le jeudi 7 fantz Alphons poseront en ven dès les 2 heure du Coude, d'un rons de Bulle rantina de pot terrain, avec bâtiments d'ex Les mises at Bulle, sous les connaissance a Pour ultérie des immeubles quier, à Bulle. Bulle, le 21

Vente
Le jeudi fantz Alphons poseront à ven ques, dès les 2 maraiche dite nance de 14 p Pour renseig Pasquier, à B La mise at Bulle. Bulle, le 21

MISE
Pour cause en mises pub lundi 28 o au domicile de près Guin, 26 mises portan vanx des mot de foin et reg 1000 quintaux avoine, tout charrens, her objets dont l' à détailler. Jetschwil, 1 727] (H3156E

L. Tor
achète tonjou et bois dur.

Un connaissant b dage, désire S'adresser

voit un salut aux soldats de la patrie; il loue le corps militaire et la discipline ont été applaudis. (Applaudissements)

FRIBOURG

Le Conseil fédéral pour les travaux de Châtel-Saint-Denis, estimation de 40% des dépenses de la somme

On écrit de Morat à l'In- le Conseil fédéral a acheté and marais pour y instal- e de travail.

On. — Décidée à couvrir de son correspondant de re de Rémiswil, la Liberté peu tard. Il nous semble avec la vérité que d'arri-faussetés. Au reste, nous semblerait le croire l'or-chercher une querelle oi- on jettera des perfidies à d'era de les rectifier, même me dans le fiel, nous con- ir de relever publiquement

elle a raison, sans dire où ts de l'école sans Dieu! des gamins abattant des et nous nous sommes éga- it pas là une autre consé- laique...

La commune de Ta- n d'un nouveau bâtiment fecture et du tribunal de

La société Nestlé, à mois, des achats de lait as- environs de Flamatt et de

Un enfant a trouvé une pièce d'or datant du scription de Saint-Michel.

Un enfant a trouvé une pièce d'or datant du scription de Saint-Michel.

Un enfant a trouvé une pièce d'or datant du scription de Saint-Michel.

Un enfant a trouvé une pièce d'or datant du scription de Saint-Michel.

Un enfant a trouvé une pièce d'or datant du scription de Saint-Michel.

Un enfant a trouvé une pièce d'or datant du scription de Saint-Michel.

Un enfant a trouvé une pièce d'or datant du scription de Saint-Michel.

Un enfant a trouvé une pièce d'or datant du scription de Saint-Michel.

Un enfant a trouvé une pièce d'or datant du scription de Saint-Michel.

Un enfant a trouvé une pièce d'or datant du scription de Saint-Michel.

Quant à la quantité, les vigneron ont été déçus dans leurs espérances; la qualité est, par contre, de premier choix et les prix rétabliront l'équilibre. La preuve en est qu'à Riaz une récolte de 2500 litres a été vendue au prix de 90 cent. le litre de moût.

GRUYÈRE

Votation du 3 novembre. — Les délégués de l'Union démocratique de la Gruyère, réunis en nombreuse assemblée hier jeudi, à Bulle, se sont prononcés à l'unanimité pour l'acceptation des articles de la nouvelle loi militaire.

Accident. — Hier matin, M. V., de Charmey, descendait en voiture la route de Bataille quand son jeune cheval prit le mors aux dents. Une femme qui se trouvait dans la voiture a été projetée à distance et s'est fait une blessure à un poignet. M. V. a été blessé plus grièvement par un coup de pied de cheval qui lui a fracturé le bras.

Succès. — Nous apprenons avec plaisir que M. Albert Gremaud, de Riaz, déjà possesseur du diplôme d'agronome de l'Ecole polytechnique fédérale, vient de subir en outre brillamment, à Zurich, l'examen d'Uebergang pour le diplôme d'ingénieur agricole. Nos vives félicitations.

Vevey-Bulle-Thoune. — Le comité d'initiative du chemin de fer Vevey-Bulle-Thoune s'est

réuni samedi, à Vevey, et lundi, à Berne, avec les représentants d'une compagnie française qui serait disposée à prendre en mains cette intéressante entreprise.

Il résulte de ces deux assemblées qu'il y a espoir d'aboutir, dans un délai prochain, à une entente qui permettra enfin la réalisation de cette œuvre tant désirée par nos populations.

Pour la rédaction : LOUIS COURTHON.

E. Jolmoli
Dépôt de fabrique
ZURICH
Etoffes pour dames et messieurs depuis 85 c. à 15 fr. par mètre. Telleries coton, tous les genres, dep. 1.4 c. p. m. Convertures de lit et de détail dep. fr. 1.55 à 30. — p. pièce. Nappages, serviettes, essuie-mains, par fil. Toile pur fil toutes les largeurs dep. 55 c. Echantillons à qui demande franco.

Crédit Gruyérien.
Les bureaux seront fermés **lundi 28 octobre, à cause des obsèques de feu M. Olivier GENOZ, directeur de l'établissement.** [780]

Mises publiques.
L'Office des faillites de la Gruyère exposera en vente aux enchères publiques, le **lundi 28 octobre** courant, dès les 10 heures du matin, à la salle du Tribunal, au château de Bulle, une police d'assurance sur la vie, de 5000 fr. Prix de rachat : 1833 fr. Bulle, le 22 octobre 1895. [770] Office des faillites.

Mises publiques.
Pour cause de santé, M. Aurelien SUDAN exposera à vendre en mises publiques, le **lundi 4 novembre** prochain, son charmant établissement sous l'em-seigne de la Gru, à Broc, dans une ravissante situation, au bord de la route Bulle-Charmey, à proximité de Notre-Dame des Marches, et d'un rapport assuré. Les mises auront lieu de 2 à 4 heures de l'après-midi, en dit établissement. Pour renseignements et conditions, s'adres-ser au notaire ANDREY, à Bulle. [748]

Vente de domaine.
Le **jeudi 7 novembre 1895**, les enfants Alphonse, Léonie et Alex. Pasquier ex-poseront en vente par voie de mises publiques, dès les 2 heures de l'après-midi, leur domaine du Coude, d'une très belle situation aux envi-rons de Bulle et de la contenance d'une quar-tantaine de poses en un seul mas et de bon terrain, avec maison d'habitation et vastes bâtiments d'exploitation. Les mises auront lieu à l'Hôtel de Ville, à Bulle, sous les conditions dont il sera donné connaissance avant les mises. Pour ultérieurs renseignements ou visite des immeubles, s'adres-ser à M. Baptiste Pas-quier, à Bulle. Bulle, le 21 octobre 1895. [774]

Vente de maraîche.
Le **jeudi 7 novembre 1895**, les en-fants Alphonse, Léonie et Alex. Pasquier ex-poseront à vendre par voie de mises publi-ques, dès les 2 heures du jour, leur droit de maraîche dite « les Villieux », de la conta-nance de 14 pos-s, consistant en bois et pré. Pour renseignements, s'adres-ser à Baptiste Pasquier, à Bulle. La mise aura lieu à l'Hôtel de Ville, à Bulle, le 21 octobre 1895. [772]

MISES PUBLIQUES LIBRES
Pour cause de cessation de bail, on vendra en mises publiques libres, au comptant, le **lundi 28 octobre**, dès 9 heures du matin, au domi-cie de l'hoirie Portmann, à Jetschwil, près Guin, 26 mètres-vaches portantes, 10 gé-nisses portantes, 1 taureau, 3 bœufs, 6 che-vaux des montons, porcs, environ 40 000 pieds de foin et regain à manger sur place, environ 1000 quintaux de pommes de terre, froment, avoine, tout le chédail consistant en chars, charnues, herbes, outils et quantité d'autres objets dont l'énumération serait trop longue à détailler. Jetschwil, le 8 octobre 1895. [727] (H3156F) L'hoirie Portmann.

L. Torche, à Vuadens,
achète toujours bois de moule, planches sapin et bois dur. [108]

Une jeune fille,
connaissant bien la couture et le raccommo-dage, désire aller en journée en ville. S'adres-ser au bureau du journal. [765]

MISES DE BOIS
Lundi 28 octobre prochain, la com-mune du Pâquier exposera en vente, en mises publiques, environ 100 numéros de beau bois de commerce sur pied, propre à billons, dans sa forêt des Joux. Rendez-vous des miseurs au chalet de La Schiaz, à 9 heures du matin. Le Pâquier, le 14 octobre 1895. [766] Le Secrétariat communal.

VENTE DE BOIS
Les conseils communaux de Pont-en-Ogoz et Villars-d'Avry vendront en mises publi-ques, sous de favorables conditions, le **mardi 29 octobre** prochain, dans leurs forêts communales du Giblouz, une quantité de bois de commerce. Rendez-vous des miseurs au devant de la forêt Giblouz de Villars-d'Avry, à 9 heures du matin. Pont-en Ogoz, le 20 octobre 1895. Pour les conseils communaux : A. MORARD fils, secrétaire. [767]

Mises d'immeubles.
Mme Vve Françoise Genoud, à Gumefens, exposera en vente par voie de mises publiques, le **lundi 28 octobre** prochain, dès les 2 heures du jour, à l'auberge de la Cigogne, à Gumefens, sa pro-priété lieu dit les Essinges, rière dite commune, art. 20, 25 et 26 du cadastre, comprenant maison d'habitation et pré en un seul mas, d'une contenance de 16 poses environ de bon terrain. Le même jour, après midi, il sera mis en vente la récolte en foin et regain dudit do-maine. Conditions de paiement favorables. Pour voir les immeubles et traiter, s'adres-ser à la propriétaire Veuve GENOUD. [760]

VENTE DE LAIT
La Société de laiterie de Pont-en-Ogoz ex-poserà à vendre en mises publiques son lait de l'année 1896. Les mises auront lieu à l'auberge du Bry, le **2 novembre** prochain, à 2 heures du jour. Position exceptionnelle, au bord de la route Bulle-Fribourg, avec beaux bâtiments, assots et rafraichissoires tout neufs et quelques ares de terre. Pont-en-Ogoz, le 23 octobre 1895. [779] Par ordre : Le Secrétaire.

Fourneau à vendre.
La commune d'Echarlens offre à vendre, pour transporter, un **fourneau en ca-telles** avec bouches à chaleur en très bon état. Pour le voir et traiter, s'adres-ser à M. Ca-simir GREMAUD, syndic, audit lieu. Echarlens, le 17 octobre 1895. Par ordre : [755] Le Secrétariat communal.

A la boulangerie J. Schneider
et à son magasin place des Alpes, BULLE
on trouve toujours de la farine de toutes les qualités, à des prix très avantageux, ainsi que de la pâtisserie en tous genres. [487]

Entreprise de conduites d'eau
en tout genre.
DIPLOME, FRIBOURG 1892
Célestin PUGIN, mécanicien-fontainier,
à MARSENS
Élévation des eaux. Bâliers hydrauliques. Pompes. Puits instantanés. Construction et réparation de pompes à purin en bois. Siphons conduisant l'eau hors d'un creux ou terrain à assainir, carrières, etc., par dessus un ob-stacle élevé jusqu'à hauteur atmos-hère. Nou-veau siphon à fuite supérieure, utile à capter des eaux souterraines, puits, sources, etc., appareil destiné à devenir la base des trois éléments d'activité et de vie : l'eau, la force et la lumière. [682]

Attention!
J'avise mon honorable clientèle de la ville et de la campagne que je viens de recevoir un beau et grand choix de **chapeaux feutre** de toutes nuances, à des prix excessivement avantageux, vu la qualité exceptionnelle de ces articles. Toujours bien fourni en **tabac et cigares.** Casimir Delacombaz-Glasson, 694] ancien magasin Thorin, Bulle.

A la Civette.
Tabacs et cigares. — Spécialité d'ar-ticles pour fumeurs. — Etuis à cigares et cigarettes, blagues, porte-monnaie, etc., etc. Grand choix d'articles en écume de mer. Au même magasin : tabliers et robettes pour enfants, brassières, etc. Le tout à des prix très avantageux. A. BÜRGISSER 431] à côté de la pharmacie Sudan.

Attention!
HORLOGERIE en tous genres. BIJOUTERIE Draperie. Epicerie. Mercerie. POTERIE — QUINAILLERIE Jouets d'enfants en tous genres. Prix exceptionnels. Achat d'or et d'argent. Se recommande Pauchard-Blanc, horloger, Tour-de-Trême. 571]

Grand choix de laines et cotons,
LAINAGE et TRICOTAGE en tout genre, ainsi qu'un riche assortiment d'articles pour enfants. PRIX TRÈS MODÉRÉS. Se recommande M^{me} Sauer-Cosandey, 776] chez M. Schneider, boulanger, Bulle.

TILES D'ALTKIRCH et drains
chez Gippa & Folghera, entrepreneurs. à BULLE. [658]

A. GILLARD, entrepreneur, BULLE
Matériaux de construction. Chaux, ciments, gypse. Drains, tuiles, plots et planelles en ciment comprimé. TUYAUX D'ARAUA Prix très modérés. TÉLÉPHONE [304]

C. Sergenti, poëlier-fumiste, à Bulle,
se charge de tous les travaux de chauffage, soit installation de fourneaux, calorifères, fours à pain, buanderies et tout ce qui concerne son état. [447]

Bonbons pectoraux de KAISER
Très renommés et reconnus comme étant d'un effet curatif certain pour la toux, l'enrouement, la bronchite et l'engorgement. Remède le plus efficace et le meilleur marché; nombreuses attestations. En vente en paquets à 30 et 50 cent. chez A. GAVIN et P. SUDAN, à Bulle; PORCELET, à Estavayer. [774]

Demandez partout L'HUILE DE PIED DE BŒUF
pour machines à coudre et vélocipèdes de la fabrique de H. MOEBIUS & FILS Bâle. [739]

NOUVEAU: Extrait de malt créosoté
employé avec grand succès contre la phthisie pulmonaire.

EXTRAITS DE MALT DU DR. WANDER

Dans toutes les pharmacies. — Prospectus gratuits.

Extrait de malt ohimiquement pur
Employé avec succès comme expectorant et antiglaireux dans les affections des voies respiratoires.

Ferrugineux.
Très efficace contre la faiblesse, l'ané-mie, la chlorose, le manque d'ap-pétit, etc.

Au quinquina.
Tonique par ex-celence, febril-uge, régéné-rateur des forces du système nerveux.

Vermi-fuge.
D'une absolue efficacité.

Extrait de malt avec pepsine et diastase.
Stimule l'appétit et facilite la digest. — **Sucre de malt et bonbons de malt.** Précieux contre la toux, l'enrouement, les glaires, etc.

Contre la **Coque-lucho.** Guérison presque toujours certaine. **Au phos-phate de chaux.** Ex-celente prépa-ration contre le rachitisme, la fai-blesse et mollesse chez les enfants. **Extrait de malt avec pepsine et diastase.** Stimule l'appétit et facilite la digest. — **Sucre de malt et bonbons de malt.** Précieux contre la toux, l'enrouement, les glaires, etc.

Excellente choucroute
DE BERNE [741] chez F. Eberhardt, charcutier, Bulle.

Apprenti.
Un jeune homme intelligent et de bonne conduite trouverait immédiatement de l'occu-pation comme apprenti-mont-nr. [775] S'adres-ser à la Société électrique de Bulle.

Apprenti-maréchal
est demandé de suite, sous de favorables con-ditions, chez Isidore GENILOUD, Bulle. [757]

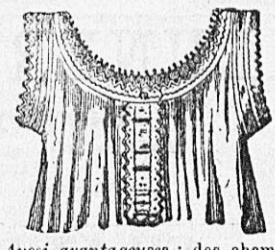
On demande une apprentie-lingère. — S'adres-ser au bureau du journal. [764]

Chemises de jour pour dame
depuis 1 fr. 35; des plus élégantes, seulement 7 fr. 25 la chemise. [424]

Demandez catalogue gratis et franco.

Chemises de nuit, camisoles, pantalons, jupons de dessous et de costume, tabliers, draps de lit, taies d'oreiller, traver-sins, etc., linge de table et d'office, couvre-lits, couvertures de laine, ri-deaux. R.-A. FRITZSCHE
Neuhausen-Schaffhouse, fabrication de lingerie pour dames et Ir Versandthaus fondée en Suisse.

Raisins très doux, blancs à 3.50 et bleus à 2.50 la caisse de 5 kg. franco. [758] Eicher, Lugano.



Demandez catalogue gratis et franco.

Avenue de la Gare, **BULLE** } **Installation complète** } Place des Alpes, **BULLE**
MAGASIN DE TISSUS

Que tout le monde qui veut épargner son argent vienne visiter ce magasin où l'on fait des prix dérisoires, car on se contente d'un petit bénéfice.

Il ne s'y vend que de la bonne marchandise fraîche, sortant des premières fabriques.

Ci-après un aperçu de quelques prix :

- Cotonne pour tabliers, largeur 1 m., à 50, 60 c. le mètre.
- Flanelle-coton pour chemises, très forte et bien chaude, rayée, à 50, 55 c., quadrillée, à 60, 65 c. — Coutil rose, 50, 60 c.
- Toile de coton blanchie pour chemises, largeur 80 85, à 40 45 c.
- Cretonne blanche, 55, 60 c.
- Toile écrue pour draps de lit, très forte et large de 180, à 75, 80, 1.—, 1.10.
- Milaine dite « Frotzon » faite soi-même, larg. 130, à 3 80, 4.—, 4.50, 5.—, 6.—.
- Grand choix de robes pour dames.**
- Cheviottes toutes les nuances, 2.—, 2.20, 2.50.
- Robes noires mérinos, 80, 1.—, 1.20, 1.50, 2.—, 2.20.
- Robes noires à dessin, 1.20, 1.50, 2.—, 2.30.
- Milaines façonnées pour robes, largeur 1 m., au prix de 1.20. Occasion unique ! Tous les dessins possibles.
- Coutils pour paletots dits « pilon », largeur 130, au prix unique de 1.25.
- Indienne pour meubles et rideaux, aux couleurs garanties, à 50 c.
- Cretonne pour rideaux et meubles à 55, 60, 65 c.
- Flanelle blanche de santé à 1.20, 1.50, 1.80.
- Coutil pour matelas première qualité, larg. 135 à 1.35, larg. 150 à 1.45.

- Crins d'Afrique première qualité, à 22, 24 le kg.
- Ressorts acier pour sommiers, 8 9 et 10 tours, au prix de 38 c. le kg.
- Fond de duvets faits à 4.50, 5.—, 5.50 tout grands.
- Plumes pour duvets à des prix exceptionnels, la livre 80, 1.—, 1.20, 1.50, 2.—.
- Mi-flume, 2 20, 2.25. — Plumes, 3.—, 3.50, 4.—.
- Gilets de chasse. — Couvertures de laine. — Mouchoirs de poche, 10, 15, 18. *Grand rabais aux revendeurs.*
- Flotteurs faits 18 fr., 20 fr.; sur mesure, 24 fr., 25 fr. la meilleure qualité.
- Spécialité de CONFECTIONS faites et sur mesure,** faites depuis fr. 22.—, 25.—, 30.—, 35.—, 40.—, 45.—.
- Première qualité de drap. — Coupe élégante.
- Chemises blanches faites, à 2.60, 2 80, 3.—, 3.50.
- Chemises en couleur, flanelle-coton, au prix unique de 2 fr.
- Calçons, depuis 1.—, 1.20, 1.50. — Jupons en laine, à 2.20.
- Cois pour chemises en toile et en caoutchouc, à 50 c.
- Chemises Jæger, 2.20, 3.—, 3.50. — Chemises blanches en flanelle laine, 7.50, 8.—.
- Régates, depuis 60, 70, 90, 1.—, 1.20. — Nœuds noirs, 30 c.
- Double boutons pour chemises gratuits avec toutes les chemises.

A chaque achat, il sera fait un cadeau. **BULLE, avenue de la Gare — LEWY FRÈRES — place des Alpes, BULLE**



Dépuratif Golliez

ou
Sirop de brou de noix ferrugineux,

préparé par **Fréd. Golliez**, pharmacien, à Morat.

20 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants : **Scrofule, rachitisme** chez les enfants, **débilité, humeurs** et vices du sang, **dartres, glandes, éruptions de la peau, feux au visage**, etc.

Prescrit par de nombreux médecins; ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement sans nausées ni dégoût.

Reconstituant, anti-scrofuleux, anti-rachitique par excellence pour toutes les personnes **débiles, faibles, anémiques**.

Pour éviter les contrefaçons, demander expressément le **Dépuratif Golliez** à la marque des Deux Palmiers.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50; celui-ci suffit pour la cure d'un mois. Dépôts dans toutes les pharmacies. [888]

MISES DE BÉTAIL

Pour cause de départ, **Jean Nussbaum**, fermier, à **Szedorf**, fera vendre en mises publiques livres, au comptant, **jeudi le 31 octobre**, dès les 8 heures du matin, à la station de chemin de fer de **Rosé**, canton de Fribourg :

- 1° 50 bonnes vaches laitières;
- 2° 2 génisses;
- 3° 2 veaux;
- 4° 6 bons chevaux;
- 5° 30 beaux pores;
- 6° 1 bon chien de garde.

ainsi que quelques chars. Les amateurs sont cordialement invités. 762] (H3269F)

L'exposant : **Jean Nussbaum**.

MEUNERIE AGRICOLE

Barbey-Nicollier, Bulle.

Maïs moulu. — Froment et moitié comprimés.
Farine spéciale pour engrais.
Avoines. — Graine et farine de lin.
Gros et détail. — Prix réduits. [688]

FILATURE DE LAINE
et fabrique de draps et mi-laines
à **NEIRIVUE**

Avant de vous procurer des vêtements d'hiver, veuillez venir examiner les bonnes mi-laines et les beaux draps du pays, que je vends à mon dépôt de **BULLE** où vous trouverez un joli choix de nuances.

Ainsi, tout en favorisant l'industrie du pays, vous emplettez une marchandise de bonne qualité sous tous les rapports.

Se recommande
719]

Echantillons à disposition.

G.-Jules GREMAUD

GIPPA & FOLGHERA, entrepreneurs,
BULLE

Dépôt de **ciments** suisse et étranger de première qualité, **chaux** lourde et légère, **gypse**, **tuyaux** d'Aarau de toutes dimensions, tuyaux en ciment; **briques** ordinaires, en ciment comprimé et réfractaires; **drains** et **tuiles**; tuiles Perrusson et Altkirch. Notre dépôt, près la gare des marchandises, est ouvert tous les jours de 6 h. du matin à 7 h. du soir.

PRIX RÉDUITS [498]

CAISSE HYPOTHÉCAIRE
DU CANTON DE FRIBOURG

Nous avons l'honneur d'informer les personnes qui ont consenti la conversion des céd. n. 3 3/4 %, série G au taux du 3 1/2 %, qu'elles peuvent dès maintenant retirer les nouvelles céd. au bureau de la comptabilité de la Caisse contre remise et quittance du récépissé provisoire qui leur a été délivré.

Fribourg, le 30 septembre 1895.

CAISSE HYPOTHÉCAIRE FRIBOURGEOISE
Le Directeur : **L. MULLER**

768] (H3013F)

DÉPOT

en **CIMENTS, CHAUX** hydrauliques, **PLOTS** en ciment comprimé, **TUYAUX** de terre cuite d'Aarau pour lieux d'aisance. Tuyaux pour conduites d'eau dont je me charge de la direction.

PRIX MODÉRÉS

423]

J. CROTTI, Bulle.

Entreprise de couvertures et ferblanterie.

Couverture de bâtiments en ardoises, tôle, zinc, etc.
Articles de ménage. Boilles à lait. Baignoires, bains de siège, etc.
Installation de **paratonnerres** d'après le dernier perfectionnement sur églises, cheminées à vapeur et bâtiments de tous genres.

Réparation et vérification des anciens paratonnerres.
114] **Jean VIALE, Bulle.**



Grand et beau choix de **FOURNEAUX EN CATELLES** toutes couleurs et grandeurs.
PRIX DE FABRIQUE
Chez **G. WEHNER** près l'hôtel de l'Écu, **BULLE**. [735]

LES
Chaussures d'hiver
en tous genres
sont fournies au mieux et aux plus bas prix par le
Commerce d'expédition de chaussures
F. Bruhlmann-Huggenberger
Zürcherstrasse, Winterthour.
Prix courant gratuits et franco.
On s'empresse d'échanger les articles ne convenant pas. (H1640J) [209]



Bulle. — **Emile Lenz, imprimeur-éditeur.**



PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse :

Etranger, 1 an, 9 francs, payable d'avance.

Prix du numéro

On s'abonne dans tous les bureaux de poste.



rété fédéral des articles de l'organisation

P

La

La Suisse bernoise, châtelois, publie le maine dernier

Les fédéralistes seillaient récemment leur encre pour véritablement un succès. Indépendamment des sommes incompréhensibles des officiers en retraite, d'un même mande est, avant la question, une manifestation de notre égard de la Constitution pour but d'assurer l'étranger, et l'attention a seule le « paix », il va de l'armée doit être ci est seule resp. Où il y a la r. C'est là le point des nouveaux arguments n'entraîneront pas son. Préservons nous doit être prés mais ne nous oblige l'esprit de la Chronisme n'ajoute

FEUILLE

LA

Enfin, lorsque la folle se retourne guilloux était à Il revint vers. Était-ce une Il lui sembla moins oppressée, la fièvre diminua. — Mon Dieu peut-être ! Alors il étendit La chaleur brûlante préqu Il tomba à ge — O notre maître que j'ad serait-elle encore bien être sûre q La journée fut encore recouvré Le soir venu, humaine. — Ah! pourvu commencé, se dit Et au plus léger plus petit insecte